

**DECISION SUR LE HUITIEME RAPPORT DU COMITE DES DIX SUR LA
REFORME DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES
Doc. Assembly/AU/8(XVI)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du huitième Rapport du Comité des dix chefs d'État et de gouvernement sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
2. **PREND NOTE EGALEMENT** de l'évolution actuelle des négociations intergouvernementales et **RELEVE AVEC SATISFACTION** les efforts déployés par les représentants permanents africains pour promouvoir et défendre les intérêts du Continent dans le cadre du processus de réforme du Conseil de sécurité ;
3. **REAFFIRME** le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte qui contient la Position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, **APPELLE** à la promotion de ladite position de manière énergique et cohérente et **SOULIGNE** la nécessité pour l'Afrique de parler d'une seule voix cette question ;
4. **DEMANDE** au Comité des dix chefs d'État et de gouvernement d'intensifier ses efforts pour appuyer, défendre et promouvoir la Position commune africaine et de s'efforcer, en outre, d'établir le dialogue, au plus haut niveau politique, notamment par la tenue de réunions, selon qu'il conviendra, en vue de faire le point de la situation et de continuer à fournir des informations actualisées ;
5. **DEMANDE EGALEMENT** aux représentants permanents du Comité des dix auprès des Nations Unies, qui participent aux négociations intergouvernementales en cours sur la réforme du Conseil de sécurité, de continuer à travailler en étroite collaboration avec les autres représentants permanents africains auprès des Nations Unies, ainsi qu'avec les autres groupes concernés par ce processus ;
6. **DEMANDE, EN OUTRE,** à la Commission de continuer à faciliter les activités des représentants permanents du Comité des dix auprès des Nations Unies pour leur permettre de défendre les intérêts de l'Afrique sur la base du Consensus d'Ezulwini et de la Déclaration de Syrte ;
7. **INVITE** le Comité des dix à rester saisi de cette question jusqu'à ce que l'Afrique réalise ses objectifs et de faire rapport sur les progrès réalisés à la prochaine session ordinaire de la Conférence en juin 2011.

2011

Decision on the Eight Report of the Committee of Ten on the United Nations Security Council Reform Doc. Assembly/Au/8(Xvi)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1247>

Downloaded from African Union Common Repository